

RAPPORT AU 2^E SEMINAIRE DU PROJET DE BASES DE DONNEES DES THESES ET MEMOIRES SOUTENUS DANS LES UNIVERSITES AFRICAINES

Accra, 29-30 avril 2003

A. Introduction

Créée officiellement le 24 février 1957 comme 18^e université française, l'Université de Dakar marque les débuts de l'enseignement supérieur en Afrique de l'Ouest francophone. Elle remplaçait l'Institut des Hautes Etudes de Dakar créé en 1950, qui elle-même, prenait la place de l'Ecole Africaine de Médecine de Dakar institué en 1916. Avec l'IFAN, créé en 1936 et spécialisé dans la recherche africaniste, elle constituait un dispositif clef dans la mise en place de la recherche universitaire en Afrique de l'Ouest francophone.

Depuis lors, l'Université de Dakar, devenue Université Cheikh Anta Diop a produit un important fonds de thèses et de mémoires ; ce qui justifie sa place dans le projet DATAD.

B. Implantation

Le projet DATAD a démarré en 2002 à l'UCAD. Dès sa nomination comme Coordonnateur du projet par le Recteur de l'UCAD, M. Le Pr. Djibril Samb a mis un place un comité de pilotage d'enseignants et personnels des différentes facultés et instituts de l'université.

Ce comité de pilotage était chargé de donner des orientations sur l'organisation du travail, le choix du site du projet et a désigné un groupe opérationnel technique de six membres chargé de l'exécution du projet. Sur proposition du Professeur Djibril Samb le projet a été implanté à la bibliothèque centrale de l'UCAD. Ce choix se justifie par le fait que la totalité des thèses et mémoires y sont conservées et qu'il entre dans la mission de la bibliothèque de l'université de conserver les travaux académiques et d'en assurer la diffusion. Un secrétaire exécutif du projet sera nommé pour la phase opérationnelle du projet.

Aussi, le comité a décidé d'associer les étudiants de 3^e cycle au projet. Ces derniers sont chargés d'indexer et de résumer des thèses et mémoires. Chaque faculté devait proposer deux ou trois étudiants au projet. Outre que cela contribuait à résoudre les problèmes sociaux des étudiants, le projet voulait ainsi participer à la formation. En effet, résumer un travail académique est très formateur et peut donner aux étudiants inscrits aux DEA et en thèse,

l'opportunité de se familiariser avec la recherche académique. Ainsi, il sera proposé à chaque étudiant de fournir 50 résumés moyennant une bourse de 45000FCFA.

Mais, la mise en œuvre de cette disposition n'a pas été sans poser de problèmes. D'abord toutes les facultés n'ont pas pu fournir des étudiants et les étudiants proposés ont souvent abandonné avant de fournir le nombre de résumés escomptés.

D'autre part, le projet a travaillé à ses débuts avec deux secrétaires chargées de la saisie des données. Ce qui a fait que très vite, le nombre de notices saisies a été assez important. En effet, après la production du premier CD, il restait encore de quoi produire trois autres. Actuellement, le volume total de la base est de 1243 notices, dont 262 sont complètes. Aujourd'hui, presque toutes les thèses ont été saisies jusqu'en 2002. Le gros du travail reste les mémoires de maîtrise qui, eux sont relativement plus nombreux. La collection des mémoires est estimée à environ 1612 mémoires en économie et droit et environ 2231 volumes en Lettres et Sciences humaines.

A partir du mois de juin, le secrétaire exécutif a quitté la Bibliothèque Centrale pour être recruté comme assistant à l'École des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes, ce qui a causé un certain flottement dans la coordination technique du travail. Afin d'éviter toute solution de continuité, le chef de projet s'est attaché les services d'un enseignant et d'étudiants sortants de l'École des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes. Sous la supervision de cet enseignant, d'énormes progrès ont été accomplis pour les résumés. Mais après l'élaboration du premier CD, ces étudiants ont dû arrêter de travailler en attendant de recevoir leurs bourses. Enfin, l'une de nos opératrices de saisie ayant trouvé du travail nous a quitté il y a quelques mois maintenant, ce qui n'a pas été sans affecter le rythme de la saisie. Néanmoins, à l'heure actuelle, nous travaillons à finaliser un deuxième et un troisième CD, avant de poursuivre la saisie des autres mémoires.

Les thèses et les mémoires, sous format imprimé, sont consultables sur place à la bibliothèque centrale. Néanmoins, Les thèses les plus récentes pourront bientôt être consultées en ligne. En effet, la Bibliothèque est membre du projet Cyberthèses qui vise à offrir les thèses et mémoires en texte intégral et en ligne.

S'agissant du copyright, il convient de signaler qu'il est réglé par la loi n° 73-53 du 04 décembre 1973 et que le projet doit s'y conformer. Le copyright es donc commun à l'UCAD de Dakar et l'AUA.

C. Impact sur l'institution

L'impact du projet sur l'institution reste encore difficile à mesurer. Il nous faudrait poster les données saisies sur le web pour que la communauté universitaire puisse y accéder. Pour l'instant, seul le catalogue de la bibliothèque permet de consulter la base de données des thèses et mémoires. Mais, il ne fera pas double emploi avec le DATAD, car celui-ci offre, en plus des références, les résumés de ces travaux. Ce que ne fait pas le catalogue de la bibliothèque.

Pour répondre aux demandes de texte intégrale, le projet devrait songer à mettre en place, soit un système de prêt entre les bibliothèques membres du DATAD, soit à concevoir globalement un système de fourniture de documents sous forme de photocopie ou sous format électronique. Mais cette dernière solution suppose que l'on numérise les archives.

D. Évaluation générale

Le projet permet de valoriser les travaux académiques en leur offrant plus de visibilité. Ses objectifs demeurent donc pertinents même si la bibliothèque de l'UCAD a mis son catalogue sur Internet.

Quant aux activités, l'absence de budget de fonctionnement a été un sérieux handicap. En effet, le fait de ne pas pouvoir payer les agents travaillant sur le projet depuis des mois n'a pas été motivant.

La Bibliothèque Centrale devrait soutenir davantage le projet dans le domaine des TIC. En effet, jusque qu'à présent, le projet ne dispose que d'un seul point d'accès Internet. Ce qui fait que seule un seul ordinateur peut se connecter sur le Net. Pour la visibilité du projet et la disponibilité de l'information, il serait souhaitable de négocier un second point d'accès pour le projet.

E. Autres commentaires et recommandations

Comme nous l'avons noté dans le dernier rapport, les moyens financiers du projet restent faibles, et il serait bien indiqué que l'AUA les augmente.